

BUDGET FÉDÉRAL 2016
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES



BLOC
Québécois



MOT DU CHEF

C'est dans le budget qu'on retrouve les vraies priorités d'un gouvernement. Au-delà des belles paroles, c'est là qu'on voit les efforts réels que le gouvernement est prêt à consentir et ce vers quoi il les oriente. C'est pourquoi le Bloc Québécois, dans sa préparation budgétaire, s'est toujours fait un devoir d'écouter le Québec pour bien cerner ses besoins et ses défis, pour ensuite les faire valoir auprès du gouvernement fédéral.

Le document qui suit est le fruit de vastes consultations. Depuis le début de l'année, le Bloc Québécois a rencontré près d'une centaine d'organisations régionales et nationales, issues des milieux économiques comme communautaires, des travailleurs comme des étudiants, des chômeurs comme des municipalités. Un certain nombre de priorités se sont dégagées.

Tous s'entendent sur les défis importants qui confrontent le Québec. Des défis financiers pour l'État québécois, des défis découlant d'une base économique différente de celle du Canada, des défis au chapitre des infrastructures publiques de même que des défis sociaux. Ces quatre grands défis demandent une réponse qui respecte la spécificité québécoise plutôt qu'un mur-à-mur canadien forcément mal adapté à nos besoins.

Il y a deux semaines, nous avons eu l'occasion de présenter au ministre des Finances ces quatre grandes priorités et les grandes lignes de nos attentes. Comme nous avons complété nos consultations depuis, nous présentons aujourd'hui un portrait plus détaillé qui, s'il est retenu, rendra le Québec mieux outillé pour faire face aux défis qui le confrontent. Ces mesures sont réalistes et chiffrées.

On verra au budget si le gouvernement tient compte de la spécificité québécoise ou s'il veut faire entrer le Québec dans un moule canadien qui lui convient mal. Malheureusement, c'est la nation voisine qui décide de politiques qui s'appliquent au Québec et nous demeurons à sa merci d'ici à ce que nous prenions notre destin en main. Le Bloc Québécois sera donc vigilant et fera valoir les réalités québécoises au gouvernement fédéral et les défendra avec tout le sérieux et la vigueur qu'elles requièrent.

Parce qu'au Bloc, c'est le Québec d'abord et tout le temps.

Rhéal Fortin
Chef intérimaire du Bloc Québécois



CONTEXTE FINANCIER

Le 22 février 2016, le ministre des Finances a présenté une mise à jour économique et financière qui faisait état d'une économie moins vigoureuse et d'une inflation du PIB plus faible que ce qu'il entrevoyait en novembre dernier. Ce ralentissement a des impacts sur les finances publiques et le gouvernement dit partir avec un déficit de 18,4 G\$ en 2016-17, avant la présentation des nouvelles mesures budgétaires.

En réalité, les chiffres du ministre indiquent plutôt un déficit de 12,4 G\$, auquel il a ajouté une réserve pour éventualité exceptionnellement élevée de 6 G\$. Cette décision de surévaluer volontairement le déficit nous inquiète parce qu'elle pourrait préparer le terrain au rejet de mesures pourtant nécessaires.

Dans la préparation de nos attentes budgétaires, nous avons tenu pour acquis que le gouvernement mettra de l'avant un certain nombre de mesures promises en campagne électorale et qu'il a réitérées depuis :

- Mise en place de la nouvelle allocation aux familles au 1er juillet prochain
- Fin du fractionnement du revenu et abaissement du plafond de cotisation au CÉLI
- Retour du crédit d'impôt aux fonds de travailleurs dès cette année
- Réforme partielle de l'assurance-emploi (réduction du délai de carence à une semaine, annulation des mesures vexatoires des conservateurs, retour des projets pilotes)
- Augmentation de 5 G\$ des budgets alloués au programme d'infrastructures cette année.

Ces mesures, bien qu'elles ne figurent pas dans nos demandes puisque le gouvernement a annoncé qu'elles seront dans le budget, sont prises en compte dans nos tableaux financiers.

Au total, nous prévoyons des économies et des nouvelles sources de revenus s'élevant à 7,2 G\$, des nouvelles dépenses de 13,9 G\$ et la création d'une réserve pour éventualité des travailleurs de 4 G\$ dans la caisse d'assurance-emploi, puisée à même la réserve pour éventualité de 6 G\$ que le gouvernement prévoyait. Au final, nous entrevoyons un déficit de 25 G\$ en 2016-17, soit 1,2 % du PIB. Ce montant peut sembler élevé, mais il n'est absolument pas dramatique.

Premièrement, le Canada a, et de loin, le plus faible taux d'endettement des pays du G7 avec un ratio dette/PIB de 31 % contre 74 % en moyenne. Sans compter qu'avec les faibles taux d'intérêt actuels, le poids du service fédéral de la dette est à un creux historique à 9 % des revenus.

Deuxièmement, contrairement aux provinces dont les déficits deviendront récurrents parce que structurels, le déficit fédéral n'est dû qu'à des facteurs conjoncturels et temporaires. Être un pays plutôt qu'une province, ça comporte son lot d'avantages.

Finalement, en temps de ralentissement, l'État a un rôle à jouer pour contribuer à la relance et s'assurer qu'elle s'appuie sur des fondements solides et durables. Comme le Bloc Québécois n'est pas imprégné par le néolibéralisme, nous nous inquiétons davantage de la santé économique et sociale du Québec que du déficit temporaire, dont le niveau est tout à fait gérable.



TRANSFERTS : ASSURER LE MAINTIEN DE NOS SERVICES PUBLICS

S'il est une chose qui est ressortie très clairement pendant les consultations prébudgétaires, c'est la nécessité de rétablir les transferts à un niveau qui assure la viabilité du gouvernement du Québec et la pérennité des services publics qui en dépendent.

De toutes les administrations publiques, c'est le fédéral qui dispose de la plus grande marge de manœuvre. Comme il ne livre presque aucun service, ce n'est pas lui qui subira les effets du vieillissement de la population, particulièrement sur la santé. Contrairement aux provinces dont les déficits seront récurrents parce que structurels, le déficit fédéral n'est dû qu'à un ralentissement économique temporaire.

Au-delà de la conjoncture, la tendance est claire : le Directeur parlementaire du budget, le Conference Board et le Conseil de la fédération s'entendent pour dire que dans un horizon de 20 ans, Ottawa sera en bonne voie d'avoir remboursé sa dette alors que les provinces seront dans une situation financière intenable. Les problèmes financiers vont au-delà du Québec : c'est le statut de province qui n'est pas viable. Ces perspectives sont inquiétantes. À terme, à moins d'une austérité sans cesse plus dure, l'État québécois est carrément menacé d'implosion.

L'augmentation des coûts de santé a dépassé 5 % en moyenne depuis dix ans. En réorganisant les services pour gagner en efficacité, le Québec espère pouvoir limiter cette hausse à 4,4 % dans l'avenir. L'augmentation de 6 % par an des transferts fédéraux en santé a permis d'effectuer un début de rattrapage : après un creux à 18 % à la suite des compressions du gouvernement libéral à la fin des années 1990, Ottawa contribue maintenant à hauteur de 22 % des coûts. L'atteinte de la cible de 25 %, fixée par la commission Romanow pourtant mise en place par Ottawa, est à portée de main.

Malheureusement, la loi actuelle prévoit la fin du rattrapage à partir de l'an prochain, faisant retomber la part fédérale à 18 % des coûts à l'issue du programme comme aux pires années, mais dans un contexte encore plus défavorable à cause du vieillissement de la population. Tous le déplorent au Québec.

Le maintien de la hausse n'aura pas d'impact financier en 2016-17, mais l'annonce devrait être faite dans le prochain discours du budget puisque l'amendement à la Loi sur les arrangements fiscaux avec les provinces devra être présenté cette année. Quant au Transfert canadien pour les programmes sociaux, qui finance l'éducation postsecondaire, les services de garde et l'aide sociale, le rattrapage n'a jamais été entrepris malgré la mise en place des services de garde abordables au plus fort des coupes fédérales aux transferts.

LE BLOC QUÉBÉCOIS DEMANDE

- Maintien de la hausse de 6 % des transferts en santé jusqu'à ce qu'Ottawa contribue à hauteur de 25 % des coûts ;
- Meilleure répartition des sommes entre les provinces pour tenir compte des besoins, par une formule qui tient compte du nombre de personnes âgées ;
- Augmentation de 6 % par an du transfert pour l'éducation postsecondaire et les programmes sociaux jusqu'à ce qu'il revienne à la valeur qu'il avait avant les coupes de la fin des années 1990.



INFRASTRUCTURES : UN PROGRAMME SOUPLE ET EFFICACE

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral contribue à hauteur d'environ 1 G\$ par an aux infrastructures québécoises par le biais des différents programmes qui constituent le Plan Chantier Canada. Ce financement fédéral ne représente qu'environ 5 % des dépenses publiques en infrastructures au Québec alors que le gouvernement du Québec (incluant les réseaux de la santé et de l'éducation) et les municipalités en assument 95 %.

Il va sans dire que les investissements supplémentaires promis par Ottawa sont bienvenus. Des infrastructures publiques modernes et efficaces sont essentielles au bon fonctionnement des sociétés. En période économique morose, ces investissements gouvernementaux peuvent compenser les faibles dépenses privées et éviter les récessions. Sans compter que la lutte aux changements climatiques ne pourra se faire sans moderniser les transports publics et mettre en place les infrastructures nécessaires à l'électrification.

Mais il ne suffit pas de mettre de l'argent sur la table. Encore faut-il que les sommes soient rapidement disponibles et que les programmes soient suffisamment souples pour répondre aux besoins sur le terrain, que seules les autorités québécoises et municipales sont en mesure de juger. Les besoins sont grands partout au Québec, pour des infrastructures qui auront un effet structurant.

L'expérience du plan d'infrastructures de 2009 est éclairante. Comme Ottawa a voulu s'ingérer dans le choix des projets, les délais ont été interminables : 27 mois pour conclure l'entente-cadre qui ouvrait la porte à l'étude des premiers projets, suivis de négociations projet par projet de 15 mois en moyenne. La même chose se produit avec le programme de 2014 : l'argent est gelé à Ottawa à cause des chicanes fédérales-provinciales engendrées par les tentatives d'ingérences. Si le gouvernement veut vraiment que les sommes soient disponibles pour lutter contre le ralentissement économique, il ne doit pas répéter les mêmes erreurs.

Le seul programme fédéral d'infrastructure qui fonctionne bien est le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence. Les sommes sont versées en bloc aux provinces et le choix des projets se fait conjointement par Québec et les municipalités. C'est simple, rapide et efficace.

En campagne électorale, le premier ministre avait évoqué ces blocages et avait promis que les sommes seraient versées au Fonds de la taxe sur l'essence en fin d'exercice si elles n'étaient pas dépensées en cours d'année. Si le gouvernement est conscient que le modèle du Fonds de la taxe sur l'essence est le plus efficace, rien ne justifie qu'il attende la fin de l'année pour y verser les sommes. Mais il y a plus inquiétant : depuis les élections, cette perspective est disparue du discours gouvernemental, qui parle maintenant de programmes ciblés et de multiplication des critères fédéraux.

LE BLOC QUÉBÉCOIS DEMANDE

- Un programme souple et efficace, par lequel les sommes seraient versées en bloc sur le modèle de la taxe sur l'essence qui pourrait notamment servir au développement de nos infrastructures vertes ;
- Une répartition des coûts à la hauteur de la marge de manœuvre financière de chacun : la moitié pour Ottawa, le tiers pour Québec et le sixième pour les municipalités plutôt que trois parts égales comme c'est le cas actuellement ;
- Un plan d'implantation des véhicules électriques incluant le développement d'un réseau de bornes et le retour du crédit d'impôt pour l'achat des véhicules ;
- Un budget accru pour la mise à niveau et l'entretien des infrastructures fédérales, de manière à réactiver le programme de cession des ports, à améliorer la compétitivité du transport maritime sur le Saint-Laurent et celui des aéroports fédéraux au Québec et à assurer la fluidité des échanges commerciaux avec les États-Unis, en tenant compte des priorités du Québec.



POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

Même s'il ne livre que peu de services, le gouvernement fédéral a un rôle de premier plan à jouer en faveur de la justice sociale, rôle qu'il joue fort mal. En plus des mauvais services qu'il livre, surtout aux anciens combattants et aux nations autochtones, il effectue plusieurs transferts financiers aux personnes et aux organismes qui, en plus d'être insuffisants, sont souvent mal adaptés aux besoins.

Depuis plusieurs années, l'assurance-emploi a cessé d'être une assurance pour plutôt devenir une taxe à l'emploi qui ne protège pas ses assurés, abandonnant la majorité des chômeurs à leur sort. Les jeunes, les femmes et les travailleurs saisonniers en ont particulièrement souffert.

Le gouvernement a annoncé qu'il procéderait à certains correctifs : réduction du délai de carence à une semaine, annulation des mesures les plus vexatoires mises en place par les conservateurs et retour des projets pilotes qui devraient améliorer l'accessibilité au régime dans quelques régions désignées par le gouvernement. C'est un bon premier pas, mais le régime a été à ce point démantelé, au fil des ans, qu'il faut aller plus loin.

Ottawa a prêté une oreille attentive aux demandes de l'Alberta qui veut augmenter le salaire assurable. Le Bloc Québécois ne s'y oppose pas, mais à la lumière des consultations prébudgétaires, la grande priorité devrait être de restaurer l'accessibilité au régime.

Il est possible que ces bonifications, dans la période actuelle de ralentissement, génèrent un léger déficit temporaire de la caisse d'assurance-emploi. Pour faire face à cette éventualité, le Bloc Québécois propose de faire passer la réserve pour éventualité du gouvernement de 6 G\$ à 2 G\$ et de transférer ces 4 G\$ dans la caisse de l'assurance-emploi nouvellement autonome, dans une réserve pour éventualité des travailleurs.

Le Supplément de revenu garanti, qui assure un revenu minimal aux aînés les plus démunis, est insuffisant et devrait être rehaussé de 50 \$ par mois dès cette année pour leur permettre de subvenir à leurs besoins. Pour les personnes âgées vivant en résidence, la déduction pour frais de maintien à domicile est difficilement accessible parce que mal conçue.

Compte tenu de la forte hausse du coût du logement, un réinvestissement en logement social s'impose, en plus du maintien des budgets pour l'entretien du parc de logements existant. Et pour les plus mal pris des mal pris, les personnes en situation d'itinérance, il urge de remplacer le programme Logement d'abord qui est mal conçu et beaucoup trop rigide.

LE BLOC QUÉBÉCOIS DEMANDE

- Une réforme complète du régime d'assurance-emploi, incluant l'abolition du tribunal de la sécurité sociale et une forte amélioration de l'accessibilité, en abaissant à 360 heures (modulé selon les régions) le nombre d'heures de travail requises pour avoir accès au régime ;
- Création d'une caisse autonome dotée d'une réserve pour éventualité de 4 G\$;
- Une hausse immédiate de 50 \$ par mois du Supplément de revenu garanti et une amélioration du crédit d'impôt pour les soins à domicile ;
- Un réinvestissement dans la création de nouveaux logements sociaux, tout en maintenant les budgets actuels dédiés au parc de logements existants ;
- Une hausse du soutien aux nations autochtones, de manière à permettre aux communautés autochtones et inuites québécoises de faire face aux problèmes de logement, de santé, d'éducation et de sécurité publique auxquels elles font face.

A close-up photograph of several hands cupped together, holding a large quantity of gold and silver coins. The hands are positioned in the upper half of the page, with the coins filling the center. The background is a soft, out-of-focus light color.

LE QUÉBEC : UNE ÉCONOMIE D'AVENIR

L'économie québécoise diffère de l'économie canadienne. Le Québec représente 45 % des exportations technologiques du Canada et nos entreprises investissent la moitié plus en recherche et développement que leurs vis-à-vis canadiennes. Alors que la base industrielle canadienne gravite autour de filiales américaines dans le domaine automobile ou pétrolier, le Québec compte des fleurons qui lui sont propres dans des domaines de pointe comme l'aéronautique et le multimédia.

Les atouts du Québec se trouvent dans des domaines d'avenir : secteurs de pointe, matériel de transport en commun, importantes ressources propres et renouvelables, qu'elles soient énergétiques ou forestières, dans l'agriculture de proximité et la culture, domaines d'avenir s'il en est.

La clé du succès dans une économie ouverte se trouve dans la productivité et l'innovation. Pourtant, alors que le Québec a tout pour être l'un des endroits les plus prospères de la planète, son économie peine à décoller et Montréal est devenue, parmi les grandes villes canadiennes, la capitale du chômage.

La politique économique canadienne est incroyablement mal adaptée aux spécificités québécoises : l'un des plus faible soutien du monde industrialisé pour la recherche en entreprises, mesures de soutien à l'investissement conçues pour convenir aux entreprises à forte capitalisation et à profit élevé comme le secteur pétrolier, mais inadaptées au secteur manufacturier, soutien massif à l'industrie automobile doublé d'un abandon des secteurs aéronautique ou forestier, sous-développement de l'économie verte et des nouvelles technologies de communication et du multimédia, abandon de la recherche pharmaceutique au point de provoquer son effondrement.

Bref, alors que le Québec vit à l'heure du 21^e siècle, la politique industrielle canadienne reste enfermée dans le 20^e siècle. Sans compter que le pétrodollar canadien est l'une des monnaies les plus fluctuantes du monde industrialisé, rendant la vie difficile à nos manufacturiers exportateurs.

Tant sur le plan économique qu'environnemental, lesquels sont indissociables si l'on envisage un développement durable, le départ du gouvernement conservateur et sa politique du tout au pétrole est une bonne nouvelle. Le budget dira si l'arrivée du nouveau gouvernement libéral est une aussi bonne nouvelle.

Si l'on se fie à ses engagements électoraux, tout porte à croire que les interventions du nouveau gouvernement viseront à contrer les faiblesses de l'économie canadienne plutôt qu'à permettre au Québec de développer ses forces.

Par exemple, le gouvernement semble vouloir augmenter ses propres activités de recherche, concentrées en Ontario, de même que la recherche universitaire axée sur les besoins de l'industrie. Tout cela en vue de compenser le caractère peu innovant de l'économie canadienne. Non seulement une telle orientation ne convient pas aux secteurs de pointe québécois, qui ont besoin de soutien direct, mais elle risque de priver le Québec de son rôle de chef de file technologique en lui créant de toute pièce des concurrents à l'ouest de la rivière des Outaouais. Passer d'une politique conçue pour l'Ouest à une politique conçue pour l'Ontario ne procurerait rien de plus à l'économie québécoise.

LE BLOC QUÉBÉCOIS DEMANDE UNE POLITIQUE QUI RÉPONDE AUX BESOINS DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

- Débloquer immédiatement des liquidités pour permettre à Bombardier de patienter jusqu'à ce que la production de la Série C atteigne sa vitesse de croisière ;
- Développer une véritable politique de l'aéronautique pour assurer un avenir durable au secteur, incluant ses PME ;
- Rendre remboursable le crédit d'impôt à la R&D pour les entreprises technologiques en démarrage ;
- Créer un crédit d'impôt à l'investissement pour permettre aux entreprises de renouveler leur appareil de production malgré la baisse du dollar ;
- Mettre en place un fonds d'investissement en partage de risque pour les projets technologiques ;
- Soutenir les activités de transformation dans le domaine forestier pour minimiser les impacts d'un possible conflit sur le bois d'œuvre ;
- Renoncer à embrigader les étudiants dans le développement industriel pour plutôt mieux soutenir les conseils subventionnaires ;
- Débloquer les sommes promises aux agriculteurs sous gestion de l'offre pour les compenser pour les pertes que les récents accords commerciaux leur infligent ;
- Imposer des plafonds d'émission des GES qui tiennent compte des efforts passés, de manière à ce que toutes les provinces adhèrent à la bourse du carbone québécoise.



DES REVENUS À ALLER CHERCHER ET DES ÉCONOMIES À FAIRE

Le récent exemple du scandale de KPMG, où l'Agence du revenu du Canada a amnistié des contribuables qui utilisaient un stratagème à la légalité douteuse pour éviter de payer leur juste part des impôts, n'est que le dernier d'une longue liste.

Le gouvernement fédéral est à la traîne pour ce qui est de lutter contre les paradis fiscaux alors que ce phénomène constitue l'une des plus graves menaces à l'intégrité de l'assiette fiscale. Sans compter que l'utilisation des paradis fiscaux remet en cause l'un des principes de base de la fiscalité : la justice.

Le Bloc Québécois convient que l'élimination des paradis fiscaux passera par une meilleure coopération internationale. À cet égard, le Canada ne joue pas un rôle constructif dans l'initiative de lutte aux paradis fiscaux de l'OCDE, appelée BEPS (*Base Erosion and Profit Shifting*) et cette inaction doit cesser.

Le gouvernement n'a pas besoin d'attendre que l'OCDE ait exécuté ses travaux avant de commencer à agir. Ce n'est pas par décision de l'OCDE que la Barbade est devenue le paradis fiscal du Canada.

Si cette petite île des Antilles au PIB équivalent à celui de Joliette a attiré des investissements canadiens de 71 G\$ en 2014, soit beaucoup plus que toute l'Asie, c'est par une décision du gouvernement fédéral. Dès maintenant, Ottawa peut décider d'y mettre fin sans attendre que la planète entière se soit entendue pour agir. Sans compter que l'embauche d'inspecteurs affectés à la fiscalité internationale des entreprises permettrait de récupérer des centaines de millions qui échappent actuellement au fisc.

Toujours au chapitre des revenus, il est évident que le secteur bancaire ne fait pas sa part. Les grandes banques étant à l'abri de la concurrence étrangère parce qu'elles évoluent dans un secteur protégé par une loi fédérale, une augmentation de leur taux d'imposition ne diminuera pas leur position concurrentielle ni ne provoquera leur départ. Évidemment, pour éviter que les banquiers ne refilent les augmentations d'impôts à leurs clients, il faudrait mieux encadrer les frais bancaires et de carte de crédit.

Finalement, de plus en plus d'entreprises étrangères qui font du commerce en ligne cherchent à se soustraire à leur obligation de prélever les taxes de vente, faisant une concurrence déloyale aux commerçants d'ici et privant l'État de revenus qui lui seraient nécessaires. Ottawa, par son pouvoir sur les banques, pourrait forcer les émetteurs de cartes de crédit à effectuer ces prélèvements.

Quant aux dépenses franchement nuisibles, nous nous contentons d'en relever deux : le soutien aux énergies fossiles, que le G7 et l'OCDE pressent Ottawa d'abolir, et la commission fédérale des valeurs mobilières, dont le budget est renouvelé année après année même si elle est inactive parce qu'inconstitutionnelle et qu'elle aurait pour principal effet, si elle venait à être opérationnelle, à dépouiller le Québec de son secteur financier.

LE BLOC QUÉBÉCOIS PROPOSE DES MESURES POUR AUGMENTER LA MARGE DE MANŒUVRE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT SANS NUIRE À L'ÉCONOMIE

- Lutter contre les paradis fiscaux, notamment en mettant fin immédiatement à l'échappatoire de la Barbade et en augmentant le nombre d'inspecteurs affectés à la fiscalité internationale des entreprises ;
- Faire passer le taux d'imposition des banques de 15 % à 20 % sur trois ans (il était de 28 % en 2007) ;
- Exercer un meilleur contrôle sur le commerce électronique pour veiller à ce que les taxes à la consommation soient effectivement perçues ;
- Abolir les subventions, directes et indirectes, à l'industrie des combustibles fossiles ;
- Fermer les bureaux de l'inutile commission fédérale des valeurs mobilières.



TABLEAU 1 : REVENUS ET ÉCONOMIES

REVENUS (M \$)

Lutte aux paradis fiscaux	3 500
Hausse de l'impôt des banques (1,5% la première année)	1 600
Fractionnement du revenu + CELI	1 900
Subventions aux pétrolières	240
Commission fédérale des valeurs mobilières	14
TOTAL	7 254

TABLEAU 2 : DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS (M \$)	
Transferts en éducation et services sociaux	388
Programme d'infrastructures fédéral-provincial-municipal	5 000
Infrastructures fédérales	100
Électrification des transports	725
Supplément de revenu garanti	325
Crédit d'impôt – soins à domicile	280
Aide aux familles	2 200
Logements sociaux	400
Lutte à l'itinérance	75
Nations autochtones	500
Anciens combattants	100
Avance de liquidités à Bombardier (1G USD)	1 350
Politique de l'aérospatiale	150
Crédit d'impôt remboursable R&D en entreprise	300
Fonds d'investissement technologique	250
Crédit d'impôt à l'investissement – entreprises de transformation	425
Lutte à la tordeuse des bourgeons de l'épinette	50
Internet haute vitesse en région	50
Recherche universitaire	183
Compensation aux secteurs laitier et fromager – Accord avec l'Europe	150
Soutien à l'agriculture – relève agricole, investissement et revenu	300
Soutien à la culture – TPS sur les livres	100
Soutien à la culture – Radio-Canada	200
Soutien à la culture – production artistique, tournées et festivals	200
Lutte à la radicalisation	75
TOTAL	13 876



TABLEAU 3 : SOLDE BUDGÉTAIRE

SOLDE BUDGÉTAIRE (M \$)

Solde de départ prévu par le gouvernement	(12 400)
Revenus et économies	7 254
Dépenses et investissements	(13 876)
Réserve pour éventualité du gouvernement	(2 000)
Réserve pour éventualité des travailleurs (Assurance-emploi)	(4 000)
SOLDE BUDGÉTAIRE	(25 022)